

## **Compte rendu Groupe de suivi ATHANOR 3 décembre 2020**

### **Présents :**

- Cécile BOGEY - Ville de La Tronche
- Stéphanie BOUSQUET – Grenoble-Alpes Métropole
- François CARRIER – Ville de Meylan
- Anne CATLOW - Grenoble-Alpes Métropole
- André CREPILLAT – FRAPNA Isère
- Lionel COIFFARD - Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole
- LOIC DALBAN-MOREYNAS - Association Meylan Plaine Fleurie (AMPF)
- Rachel DESOUZA – Grenoble-Alpes-Métropole
- Stéphane DI MARIA – Grenoble-Alpes Métropole
- Bernard DUPRE - Ville de La Tronche
- Gérard GAMOND – Association Ecologie et Citoyenneté
- Christian MARTIN – Association Meylan Plaine Fleurie (AMPF)
- Georges OUDJAUDI – Grenoble-Alpes Métropole
- Caroline TAMI – Communauté de communes du Grésivaudan
- Clotilde VALLEIX – DREAL
- Eva VIEIRA – SEM Compagnie de Chauffage

---

*Pièces jointes : présentations GAM*

### **Ordre du jour :**

- Bilan d'activité 2019
- Mise à jour de la modélisation de la dispersion atmosphérique
- Résultats du programme de surveillance environnementale 2019
- Avancement du projet de modernisation des outils Athanor
- Échanges

M Coiffard et Mme Catlow accueillent les participants à cette visioconférence.

## **Bilan d'exploitation**

M. Di Maria présente le bilan du traitement des déchets sur le site d'Athanor.

### **▪ LE CENTRE DE TRI**

La carte de provenance des déchets est présentée ainsi que les variations des volumes de déchets recyclables collectés dans les bacs verts et de déchets résiduels collectés dans les bacs gris. Il n'y a pas d'évolution du territoire desservi par Athanor entre 2018 et 2019.

On observe une augmentation, de l'ordre de 3%, de la collecte sélective mais avec une qualité du tri qui est dégradée. Cette dégradation est générale sur l'ensemble de l'agglomération et n'est pas spécifique à un secteur ou une typologie d'habitat.

Sur la production des OM, on observe une diminution de l'ordre de 5%.

Concernant une possible collecte sélective en sacs, l'automatisation de l'ouverture des sacs conduirait à l'ouverture y compris des sacs noirs présents par erreur dans la collecte sélective. Aujourd'hui ils sont trop nombreux si bien que leur ouverture conduirait à souiller la bonne collecte sélective.

### **▪ L'UIVE**

Un peu moins de tonnes incinérées en 2019 mais la capacité maximum de l'usine a quasiment été atteinte. Ainsi, on observe une légère baisse des sous-produits générés par le process (mâchefers et refiom).

La valorisation énergétique de l'UIVE est très bonne avec la production de 380 GWh d'énergie produite, dont 317 GWh fourni au chauffage urbain et 15 GWh d'électricité.

## **Mise à jour de la dispersion atmosphérique**

Mme Bousquet présente la mise à jour de l'étude de la modélisation de la dispersion atmosphérique.

Ce nouveau modèle a permis de recentrer les sites de prélèvement du plan de surveillance environnementale, tout en maintenant au maximum les anciens sites afin de conserver un historique des mesures.

Mme Bousquet explique que cette étude est une modélisation des rejets de l'usine seule, mais basée sur les concentrations réelles des rejets, mesurées sur 3 années.

## **Suivi environnemental**

Mme Bousquet présente le bilan environnemental.

Des inquiétudes relatives aux pratiques illégales de brûlage de câbles, récurrents autour du site, sont remontées. Malgré plusieurs alertes auprès du président de GAM, de la préfecture et de la police, ces pratiques perdurent. M. Dupré sollicite l'appui de GAM sur ce dossier. M Coiffard propose que lui soit transmis un mail récapitulatif de la situation qu'il fera remonter.

Mme Bogey rappelle les inquiétudes des agents des services techniques municipaux sur leurs expositions aux poussières et souhaiterait qu'un point de mesure soit ajouté au plan de surveillance environnementale. Il est rappelé que les mesures de poussières, réalisées dans le cadre du plan de surveillance environnemental, sont gérées directement par ATMO AURA dans le cadre de l'observatoire sur les métaux et dioxines. Cette demande pourrait être remontée à ATMO AURA lors des échanges annuels avec GAM sur la localisation des points de mesures.

Mme Bogey demande s'il est également possible d'ajouter une mesure complémentaire en dioxines, dans les sols des jardins familiaux de La Tronche. Dans le cadre du plan de surveillance environnementale, GAM va étudier la possibilité d'ajouter un nouveau point qui pourrait être suivi en alternance avec un autre site (l'INERIS recommandant un suivi dans les sols tous les 3 ans).

## **Avancement du projet de modernisation des outils Athanor**

Mme Bousquet rappelle les enjeux de l'évolution de la réglementation concernant la parution du BREF incinération en décembre 2019, fondée sur les meilleures techniques disponibles (MTD). Une prestation a été confiée à un bureau d'étude afin d'évaluer le niveau de conformité de l'usine au regard de ces nouvelles MTD. L'étude est en cours.

M Di Maria présente l'état d'avancement du projet de modernisation d'Athanor et tout particulièrement l'avancement des travaux du centre de tri (dépôt du permis de construire et du dossier ICPE).

La question de l'impact de la modernisation d'Athanor sur le trafic routier des poids lourds est soulevée. Il est rappelé que l'impact reste globalement modéré relativement au bilan global des gaz à effet de serre de l'activité déchets. D'autre part, GAM porte une politique d'incitation au changement de motorisation des poids lourds (passage au gaz) réduisant ainsi l'impact du transport.

Mme Bogey soulève le problème de circulation et d'accès au centre technique pendant la phase des travaux du centre de tri et que cette question doit être éclaircie pour que le permis de construire soit délivré. GAM en prend note et informera le chef de projet sur ce point.

Mme Vieira souhaite être associée aux discussions relatives à l'impact des travaux sur le voisinage dont fait partie l'UIVE.

M. Oudjaoudi questionne sur la possibilité de déménagement des services techniques de La Tronche.

*L'ordre du jour étant épuisé, M Coiffard remercie les participants et clos la séance.*